

## LEGS DE PIÈCES DE COLLECTION POUR LE MUSEE

La mise en place du projet Musée est en cours, pour cela nous travaillons avec une scénographe et une architecte d'Angers, rompues à ce type d'installation. Les premiers plans et les premières projections de scénographies ont été compilés dans un dossier qui sera présenté pour l'obtention de subventions. Quelques artistes travaillent sur des pièces qui trouveront leur place dans le Musée.

Porteurs du projet de La Maison du Blues et du futur Musée Européen du Blues, nous léguons l'ensemble de notre collection personnelle au Musée, à laquelle s'ajoutent toutes les pièces qui nous ont été données depuis le début du projet.

Nous remercions toutes les personnes (musiciens, artistes, individuels...) qui ont apporté leurs contributions ou qui doivent le faire dans les mois qui viennent.

Pour compléter tout cela, nous sommes preneurs de nouvelles pièces. Celles-ci pourront être évaluées afin de pouvoir défiscaliser en cas de dons, mais pour les personnes qui veulent rester propriétaires de leurs œuvres ou objets, nous pouvons aussi mettre en place des conventions de prêts stipulant la durée de la mise à disposition,

Nous cherchons des instruments dédicacés si possible (guitares, harmonicas...), des costumes de scènes, chapeaux, bottes, objets leur ayant appartenu à des Bluesmen, des vinyls, des 78 tours, des photos de promotion et des photos dédicacées des Bluesmen, des peintures, des tickets d'entrées aux concerts, des cartes de visites de Bluesmen, des vieux objets tels que des transistors, mange disques, tourne disques, magnétophones des années 50 à 70, des vieilles malles, valises, fly caisses d'instruments et enfin une vieille table de mixage de studio même si elle ne fonctionne pas.

En conclusion, l'ensemble de la collection sera protégée puisqu'elle appartiendra au Fonds de Dotation, et si pour des raisons inconnues à ce jour, le projet était stoppé, cette collection reviendrait à une autre Fondation spécialisée dans la musique, pour assurer la continuité et l'entretien de cette collection. En quelque sorte, la collection du Musée appartiendra au patrimoine culturel français.

Aidez-nous à réaliser ce Musée Européen du Blues qui devrait être une belle vitrine culturelle sur la commune de Châtres sur Cher, sur la Communauté de communes et sur la région centre. Les témoignages encourageant qui viennent de toute la France et des Etats-Unis, nous confortent dans notre motivation pour réussir ce beau rêve, pour le Blues et tous ces Bluesmen qui ont apporté une contribution incomparable à la musique mondiale. Merci à eux ! et à tous ceux qui acceptent de participer à ce projet ambitieux ;

**Jack & Anne Marie Garcia**